

Budget :

Le conseil municipal a voté le budget 2020 de la commune dans sa séance du vendredi 24 juillet.

Les dépenses de fonctionnement s’élèvent à 658 647 €, dont 326 750 € au titre des charges de personnel, soit 49% des dépenses.

Les recettes de fonctionnement s’élèvent à 630 401 €, dont 372 910 € au titre des impôts et taxes, soit 59% des recettes.

Au titre des investissements, le conseil municipal a budgété 52 000 € pour la rénovation du mur du cimetière et 20 000 € pour la réhabilitation de la maison Valliot.

Démocratie participative :

En raison de la crise sanitaire, il ne nous sera pas possible d’organiser d’ici la fin de l’année, comme nous nous y étions engagés, une réunion publique lors de laquelle vous nous auriez fait part de vos propositions pour l’année prochaine.

Si les conditions sanitaires le permettent, notre réunion publique se déroulera début 2021.

Par ailleurs, vous pouvez être membre de commissions municipales participatives.

Vous trouverez ci-dessous un bulletin que vous pourrez nous déposer à la Mairie ou nous adresser par courriel pour :

- Nous laisser vos coordonnées pour être contacté en cas d’aggravation de la crise sanitaire
- Nous faire part de votre souhait d’être membre d’une commission.
- Nous faire des propositions pour améliorer la vie de notre village en 2021.



Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

- ☐ Je souhaite être membre de la commission.....
- ☐ Mes propositions pour améliorer la vie de notre village

- 1)
2)
3)

Le Foyer rural :

Après 3 années de bénévolat, Isabelle, Sylvine, Catherine et Elodie ont décidé de passer la main à une nouvelle équipe présidée par Christine LAMBERT ayant pour Secrétaire Sophie BERTRAND et pour Trésorier Patrick HERVET élus lors de l’Assemblée Générale du vendredi 11 septembre 2020

La saison 2019-2020, s’est brusquement interrompue au mois de mars avec la Covid 19 par l’arrêt des activités et l’annulation du Marché Champêtre ainsi que la Fête de la Musique. Malheureusement, nous ne sommes pas pour le moment, en mesure de vous proposer toutes les activités, faute de ne pouvoir faire respecter les règles sanitaires. Seules la gym-fitness et la bibliothèque sont maintenues. Cependant, une nouvelle activité pourrait voir le jour, encadrée par Pierre-Christophe MESNIL. Il s’agit d’un club de Jonglage pour les enfants de 7 à 10 ans → le mardi de 16h15 à 17h15 pour une adhésion au Foyer Rural de 15 euros, tout

en respectant les consignes sanitaires.

La gym-fitness reprend Lundi 14 septembre de 19h30 à 20h45 → 100 euros (tarif dégressif pour les familles, 60 euros à partir de la 2ème personne) + 15 euros d’adhésion (essai gratuit d’un cours)

La bibliothèque le samedi de 10 à 12h → 15 euros d’adhésion.

Nous espérons pouvoir vous donner satisfaction au cours de cette année.

« Je remercie l’ancienne équipe et les bénévoles pour leur dévouement et leur engagement au sein de l’Association durant ces 3 années ». Christine LAMBERT.

Le Bureau du Foyer Rural

Tennis club de Quincy :

Entraînement le vendredi
- 18h-19h pour les enfants 19h-20h pour les adultes



Venez tester deux cours gratuits, le club est ouvert à partir de 7 ans pour une initiation ou perfectionnement tous les vendredis soirs dans une ambiance des plus accueillante.

Protocole sanitaire lié au covid

Contact : Christophe : 06 11 29 90 63
Eric : 07 68 54 19 21

Commémoration du 11 novembre :

La Municipalité organisera une cérémonie dont les modalités seront définies selon les contraintes sanitaires.



Ne pas jeter sur la voie publique



AU SOMMAIRE :

[Page 1](#)

[Le Mot du Maire](#)

[Page 2](#)

[Conseil Municipal](#)

[Personnel Municipal](#)

[Page 3](#)

[Centre de Loisirs](#)

[Ecole](#)

[Fêtes et Cérémonies](#)

[CCAS](#)

[Facebook](#)

[Panneau Pocket](#)

[Page 4](#)

[INFOS PRATIQUES](#)

[Le Petit Ramoneur](#)

[SIAEP Osmoseur](#)

[Permanence](#)

[Administrative](#)

[Ordures Ménagères](#)

[Page 5](#)

[Budget](#)

[Démocratie](#)

[participative](#)

[Bulletin](#)

[Page 6](#)

[Foyer rural](#)

[Tennis club](#)

[Commémoration](#)

Responsable de Publication :
M. Pascal Rapin
Secrétaire : Nathalie Houssier
assistée de la commission
communication.

LETTRE DE LA MAIRIE

N° 1 -Juillet-Aout-Septembre 2020



LE MOT DU MAIRE

Au nom de l’équipe municipale, je vous remercie de la confiance que vous avez accordée à chaque élu. Je tiens également à remercier le conseil municipal de m’avoir choisi pour exercer les fonctions de maire, lors de la première séance, le vendredi 3 Juillet. C’est avec détermination que j’entame ce mandat et cette nouvelle expérience à la fois passionnante et riche en évènements. Ne dit-on pas que le mandat de maire est le plus beau mandat que puisse offrir la République à un élu ?

Depuis la campagne des municipales, notre pays dans son ensemble, a traversé et subit encore les soubresauts d’une crise inédite qui marque et marquera notre société sans doute plusieurs années à différents niveaux. Notre village en est de fait impacté mais pas notre volonté de voir aboutir nos projets et améliorer le cadre de vie de nos concitoyens. Les commissions sont à l’œuvre et outre les premiers chantiers d’envergure que sont l’assainissement et le foyer rural, elles travaillent avec enthousiasme et détermination sur tous les aspects de notre vie locale

Agir et être à l’écoute de la population est notre devise.

Nous tiendrons parole !

Pascal Rapin

Mairie de Quincy - 9 Place de la Mairie - 18120 Quincy
02.48.51.30.12

Mail : mairie.quincy@wanadoo.fr

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi 13h30/17h30 –

Mercredi : 10h/12h

Samedi : 10h30 / 12H – permanence d’un élu

Le Conseil Municipal :

M. Pascal Rapin, Mme Agnès Delannoy, Mme Nathalie Houssier, M. Sébastien Clavier, Mme Géraldine Martyniak, M. Jean-Michel Radoux, Mme Custodia Carvalho, M. Patrick Hervet, M. Luc Delannoy, M. Jacques Perard, Mme Mary Stianti, M. Patrick Bellot, M. Christian Myszkiewick, M. Luc Tabordet, Mme Sophie Bertrand.

.

Maire : M. Pascal RAPIN

1^{ère} Adjointe : **Mme Agnès Delannoy**

2^{ème} Adjointe : **Mme Nathalie Houssier**

3^{ème} Adjoint : **M. Sébastien Clavier**

4^{ème} Adjointe : **Mme Géraldine Martyniak**

Vos délégués à la Communauté de Communes sont M. Pascal Rapin et Mme Agnès Delannoy, 3 ème vice présidente.

Les Commissions :

COMMISSIONS	TITULAIRE	MEMBRES
Budget	Pascal Rapin	A. Delannoy- M. Stianti- S. Bertrand- P Hervet- S. Clavier- P. Bellot
Travaux et Appel d’offres	Sébastien Clavier	A. Delannoy- C. Myszkiewick- J. Perard- P. Bellot
Information et démocratie participative	Nathalie Houssier	C. Carvalho- G. Martyniak- L. Delannoy- P. Hervet- A. Delannoy
Jeunesse, scolaire, vie associative et culturelle	Agnès Delannoy	S. Bertrand- JM. Radoux- C. Ferreira- G. Martyniak- L. Delannoy
Commerce artisanat, économie et production locale	Jacques Perard	L. Tabordet- L. Delannoy- A. Delannoy- P. Hervet- S. Clavier- JM. Radoux- C. Carvalho- G. Martyniak- P. Bellot
Protection, environnement et cadre de vie	Patrick Bellot	J. Perard- L. Tabordet- A Delannoy-P. Hervet- G. Martyniak- C. Carvalho- N. Houssier
CCAS	Géraldine Martyniak	M. Stianti- C. Carvalho - A. Delannoy- P. Bellot- + 4 membres extérieurs : MF. Houssier- C.Myszkiewick- M. Noël – N. Da Costa

Personnel municipal :



Secrétariat de la Mairie :

Aurelie Boissat
Laure Migeon



Equipe technique :

Titulaire : Cédric Martyniak
Assisté de Say Yang et de deux apprentis

Centre de Loisirs :

Malgré la crise sanitaire, le Centre Aéré de Quincy a pu proposer aux enfants, pendant tout le mois de juillet, des activités sportives, manuelles et culturelles dans le respect des gestes barrières et des règles d’hygiène imposées par le virus. Dans le cadre de « l’Eté culturel et apprenant » suscité par le ministère de la Culture, une initiation au théâtre d’improvisation a même pu être mise en place avec le concours de Marion Godon et de sa compagnie **Maintenant ou Jamais.....**

Depuis la rentrée, la directrice Elisabeth David et son équipe composée de Fanny, Ghislaine, Ludvine, Ludmilla sont toujours fidèles au poste avec de nombreux projets pour et avec les enfants. Cette année le thème retenu est la « **Nature** » Des sorties sont envisagées mais le programme reste pour l’instant soumis aux aléas sanitaires. Des précisions seront données ultérieurement.

Une aide aux devoirs est envisagée pour les enfants dont les parents en feront la demande auprès de la directrice.

Renseignements auprès de la Mairie (02 48 51 30 12), auprès de la directrice (06 59 76 95 37) ou par mail : directionclshquincy@gmail.com

Ecole :



L’école de Quincy se porte très bien. L’effectif se maintient, depuis quelques années, autour d’une petite centaine d’élèves. L’équipe enseignante est stable, puisque les quatre enseignantes sont présentes dans notre petite commune, depuis plus de quinze ans déjà. Mme Birtègue, la directrice, peut compter sur ses collègues, Mme Bernard, Mme Ollier et Mme Boisfard, pour aider les enfants à grandir et à s’instruire .

Petite Section	11	CE1	8
Moyenne Section	6	CE2	16
Grande Section	15	CM1	8
CP	16	CM2	14

Fêtes et Cérémonies :

Malgré les conditions sanitaires exceptionnelles, Quincy a maintenu son feu d’artifice, avancé au 12 Juillet, qui a connu un franc succès. Nous remercions les habitants de Quincy et des alentours pour leur participation avec respect civique des gestes barrières. La Covid ne nous a pas permis de nous rassembler cette année à **La Fromagée Républicaine, la Fête des Charbonniers** et **Les Journées de l’Océan** . Espérons nous réunir fin 2020 pour la St Nicolas et en 2021, reprendre un programme normal de toutes nos manifestations !

CCAS :

En raison des mesures sanitaires, le repas des aînés n’aura pas lieu cette année. Des paniers gourmands seront distribués par les élus et les bénévoles du CCAS.

FACEBOOK :

Nous vous invitons vivement à vous abonner sur la page Facebook « **Mairie de Quincy** » pour y retrouver toutes les informations sur la vie de notre village.

Panneau Pocket :

Une application sera mise à votre disposition à l’automne. Elle vous permettra d’être informé régulièrement des nouvelles de la commune et de recevoir des alertes.

INFOS PRATIQUES :

Un nouveau service de proximité au Petit Ramoneur :

Depuis le 28 juillet dernier, le département du Cher bénéficie du dispositif « paiement de proximité ». Mis en place par la Direction Départementale des Finances Publiques, il permet aux habitants de régler en espèces ou CB, chez les buralistes partenaires agréés , les factures émises par notre collectivité , les amendes et les impôts en phase amiable de moins de 300 Euros.

Pour payer sa facture chez le buraliste, l’usager devra présenter celle-ci devant le terminal de la Française des Jeux et la scanner via le QR Code. Le buraliste encaisse la somme indiquée par l’usager (montant total ou partiel de la facture), soit en numéraire ou par carte bancaire et le buraliste lui remet un justificatif de paiement, qui pourra être nominatif si l’usager le demande.

SIAEP Osmoseur :

Le nouveau bureau du SIAEP (syndicat d’adduction d’eau potable, regroupant Quincy, Preuilly, Limeux et Sainte Thorette) a été composé au mois de juillet.

Le château d’eau de Quincy n’est toujours pas en fonction, d’importants travaux devant être entrepris à cause d’un entartrage trop important. Nous sommes donc toujours alimentés par le château d’eau de Preuilly.

Un osmoseur inversé devrait être mis en service sur notre réseau d’ici la fin de l’année, ce qui entraînerait une chute drastique du calcaire, des pesticides et des nitrates à notre robinet.

Nous vous tiendrons informés des prochaines évolutions.

Permanence Administrative et Sociale :

Mme BELLOT Chantal assurera bénévolement en mairie une aide aux démarches qui revêtiront plusieurs aspects. Pour des raisons techniques que nous souhaitons résoudre, ce dispositif ne pourra être mis en place qu’à partir de janvier 2021.

- Aides aux démarches CAF (logement, prime d’activité, familiales)
- Aides au financement (permis de conduire par « mon compte formation » ou accompagnement vers l’auto-école sociale) .
- Information individuelle sur le droit du travail. Actualisation Pôle Emploi.
- Aide à la rédaction de courriers. Infos sur les métiers qui recrutent et aide à la mobilité dans le cadre de l’emploi.
- Accompagnement à la lettre de motivation et guidance sur la candidature spontanée.

Les modalités seront fixées lors de notre prochaine lettre. La confidentialité sera bien entendu de rigueur.

Ordures Ménagères :

Un petit rappel nécessaire quant à la collecte de nos déchets. Lorsque la semaine comporte un jour férié, elle est reportée du vendredi au samedi matin.

- La collecte prévue le vendredi 13 novembre aura lieu le **samedi 14 novembre**.
- La collecte prévue le vendredi 25 décembre aura lieu le **samedi 26 décembre**.
- La collecte prévue le vendredi 1^{er} janvier aura lieu le **samedi 2 janvier 2021**.

🚫 Poubelles ventouses ?

La municipalité souhaite améliorer l’image de notre village qui a une vocation touristique. Le fleurissement et l’entretien des trottoirs font partie de nos priorités. La réussite ne pourra se faire qu’avec le concours et l’adhésion de tous les habitants. Aussi, il est particulièrement désagréable de constater que certains containers encombrent nos trottoirs car ils ne sont pas rentrés à l’issue de la collecte. Outre l’aspect esthétique, ils engendrent des problèmes de salubrités et gênent la circulation des piétons. Nous comptons sur votre civisme pour y remédier. A défaut, nous serons dans l’obligation de prendre un arrêté municipal aux fins de verbalisation.

Collecte annuelle des encombrants :

Elle aura lieu le **mardi 17 novembre** à partir de 8 h. L’enlèvement sera effectué par les agents de la commune. Il est recommandé de signaler au préalable en mairie les gros volumes afin d’y apporter un traitement adapté. Ne sont pas ramassés : les déchets verts, toxiques, terres et gravats, batteries, gros pneus, amiante, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets en provenance d’exploitations agricoles industrielles ou commerciales qui doivent être amenés directement à la déchetterie.